



Fausse souscription de garantie par un garage

Par **gaetan01**, le **29/01/2010** à **15:22**

Bonjour,

il y a 2 mois j'ai acheté une vw golf 4 roues motrices avec une garantie d'un an, je viens d'avoir une panne électronique d'un montant de 4500 euros, la garantie ne veut pas prendre en charge les réparations car le garage qui est l'intermédiaire a souscrit une garantie pour ce véhicule en indiquant que c'était un véhicule 2 roues motrices.

Je pense que le garage a souscrit une fausse déclaration de souscription de garantie. peut-on invoquer un vice caché?

Merci pour votre réponse

Par **chris_idv**, le **31/01/2010** à **14:59**

Bonjour,

Contactez VW France en expliquant votre situation et l'incohérence entre la carte grise du véhicule 4 roues motrices que vous avez acheté et la garantie souscrite par le concessionnaire.

Salutations,